



Enfants du Monde Genève

**Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des membres
sur les comptes annuels 2025**



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des membres de Enfants du Monde, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Enfants du Monde (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève
+41 58 792 91 00

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de la Direction relatives aux comptes annuels

La Direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons à la Direction ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que, contrairement aux exigences de l'art. 958, al. 3 CO, le rapport des comptes annuels n'a pas été établi dans les six mois suivant la clôture de l'exercice et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Par ailleurs, l'Assemblée générale ordinaire n'a pas été tenue dans le délai de six mois après la clôture de l'exercice prévu par l'art. 699, al. 2 CO et par l'art. 15 des statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Marc Secretan
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Surya Soupramanian

Genève, le 28 septembre 2026

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau des variations des capitaux propres et annexe)



Enfants du Monde, Genève

BILANS AU 31 DECEMBRE 2025 ET 2024

		31 décembre 2025	31 décembre 2024
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités			
-	Caisse	1 785	5 428
-	CCP	268 705	853 948
-	Banques	4 843 354	4 414 725
		5 113 844	5 274 101
Autres créances			
-	Débiteurs divers	23 679	54 595
-	Actifs transitoires 2.10	351 965	163 593
-	Fournisseurs débiteurs 2.11	689 148	1 045 528
		1 064 791	1 263 716
Total actif circulant		6 178 636	6 537 816
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles			
-	Mobilier et matériel de bureau 2.3	11 716	10 470
Immobilisations financières			
-	Dépôts et cautionnements versés 2.4	32 380	32 358
Total actif immobilisé		44 095	42 828
TOTAL DE L'ACTIF		6 222 731	6 580 644

BILANS AU 31 DECEMBRE 2025 ET 2024

		31 décembre 2025	31 décembre 2024
		CHF	CHF
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
-	Créanciers	404 936	638 173
-	Passifs transitoires 2.9	2 994 577	3 214 365
Total capitaux étrangers à court terme		3 399 513	3 852 538
Total capital des fonds affectés		0	0
Capital de l'organisation			
	Capital libre	2 728 106	2 969 678
	Résultat de l'exercice	95 112	(241 572)
Total capital de l'organisation		2 823 218	2 728 106
TOTAL DU PASSIF		6 222 731	6 580 644

Enfants du Monde, Genève

COMPTE D'EXPLOITATION 2025 et 2024

	Exercice 2025	Exercice 2024
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits liés à l'État et aux Collectivités publiques - affectés	9 561 431	7 238 455
Produits liés aux organismes internationaux - affectés	126 986	686 498
Produits liés à la générosité - affectés	1 152 449	1 292 910
TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS	10 840 866	9 217 863
Produits liés à l'État et aux Collectivités publiques - non affectés	364 631	756 826
Produits liés à la générosité - non affectés	787 703	453 632
TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DE FONDS NON AFFECTÉS	1 152 334	1 210 458
TOTAL DES PRODUITS	11 993 200	10 428 321
CHARGES		
Charges directes de projets	-10 847 270	-10 299 491
Charges de communication et Recherche de fonds	-519 123	-640 504
Charges d'administration	-498 082	-970 246
REPORT RESULTAT INTERMEDIAIRE	128 725	-1 481 921
Pertes financières	-91 098	-83
Produits financiers	57 484	47 262
RESULTAT AVANT ATTRIBUTION DES FONDS AFFECTES	95 112	-1 434 742
Attribution des fonds affectés	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	1 081 629
Capital libre Burkina Faso	0	111 542
RESULTAT ANNUEL AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL	95 112	-241 572
Utilisation / Attribution au Capital libre	-95 112	241 572
RESULTAT ANNUEL	0	0

Tableau des flux de trésorerie 2025 et 2024
(2.11)

	Exercice 2025	Exercice 2024
	CHF	CHF
A Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant attribution des fonds affectés	95 112	-1 434 742
Amortissement d'immobilisations corporelles	6 347	8 661
(Augmentation) / Diminution débiteurs et comptes de régularisation actif	198 925	-1 088 203
Augmentation / (Diminution) créanciers et passifs transitoires	-453 025	-91 699
Autres charges/produits sans incidence sur le fonds		-198
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-152 642	-2 606 181
B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
(Investissements) en immobilisations corporelles	-7 593	-9 402
(Augmentation) / Diminution des dépôts et cautionnements versés.	-22	38 869
(Investissements) en immobilisations financières	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Flux provenant de l'activité d'investissement	-7 615	29 467
C Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Flux provenant de l'activité de financement	-	-
D Variation des liquidités de l'exercice		
Variation des liquidités de l'exercice	-160 257	-2 576 715
Variation des disponibilités au bilan		
Disponibilités au 01 janvier	5 274 101	7 850 816
Disponibilités au 31 décembre	5 113 844	5 274 101
Variation des disponibilités	-160 257	-2 576 715

Tableau des variations des capitaux propres 2025 et 2024

Situation au 31 décembre 2024	Situation au 01.01.2024	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Résultat de l'exercice	Élimination du bilan du Burkina	Situation au 31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Financement provenant du capital de l'organisation					
Capital libre	2 853 377		-		2 853 377
Capital libre Burkina Faso	132 796			(132 796)	0
Résultat de l'exercice	95 046	-	(241 572)	21 254	(125 271)
					-
Capital de l'organisation	3 081 220	-	(241 572)	(111 542)	2 728 106

Situation au 31 décembre 2025	Situation au 01.01.2025	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Résultat de l'exercice	Situation au 31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF
Financement provenant du capital de l'organisation				
Capital libre	2 853 377		-	2 853 377
Résultat de l'exercice	-125 271	-	95 112	-30 159
				-
Capital de l'organisation	2 728 106	-	95 112	2 823 218

Tableau des variations des fonds affectes 2025 et 2024

Situation au 31 décembre 2025	Existant Initial 01.01.2025	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Produits affectés par les donateurs	Dépenses	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Financement provenant de fonds affectés					
Fonds avec affectation limitée par les donateurs					
Programmes Asie	0	-	204 889	(204 889)	0
Programmes Afrique	0	-	1 097 904	(1 097 904)	0
Programmes Amérique centrale	(0)	-	529 113	(529 113)	(0)
Knowledge generation and sharing	-	-	377 611	(377 611)	-
Network	-	-	159 631	(159 631)	-
Soutien au programme			475 474	(475 474)	-
Administration			194 550	(194 550)	-
Mandat DDC Tchad - ProQEB phase 4	-		2 911 178	(2 911 178)	-
Mandat AFD Tchad - ALAPAJ	-		2 042 802	(2 042 802)	-
Mandat GAVI Tchad - ACoVEZET			138 194	(138 194)	-
Mandat CdB Tchad - ACRESA			338 736	(338 736)	-
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE	(0)		701 398	(701 398)	(0)
Mandat DDC-EU Burkina Faso - PRSERU			1 233 298	(1 233 298)	-
Mandat VZ Burkina Faso - SA			150 358	(150 358)	-
Mandat Niger - Swisscontact - PEAJ	-		67 620	(67 620)	-
Mandat DDC Bangladesh - REACH	(0)		218 111	(218 111)	(0)
Total Fonds avec affectation limitée par les donateurs	(0)	-	10 840 866	(10 840 866)	(0)
					-
Fonds avec affectation limitée par le Comité	-		-	-	-
					-
Capital des fonds avec affectation limitée	(0)	-	10 840 866	(10 840 866)	(0)

Situation au 31 décembre 2024	Existant Initial 01.01.2024	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Produits affectés par les donateurs	Dépenses	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Financement provenant de fonds affectés					
Fonds avec affectation limitée par les donateurs					
Programmes Asie	-	-	633 645	(633 645)	0
Programmes Afrique	705 627	-	1 974 016	(2 679 643)	0
Programmes Amérique centrale	-	-	725 868	(725 868)	(0)
Programme EDD	-	-	89 227	(89 227)	-
Knowledge generation and sharing	-	-	763 075	(763 075)	-
Network	-	-	263 922	(263 922)	-
Mandat Tchad Phase 3	-	-	1 427	(1 427)	-
Mandat DDC Tchad - ProQEB phase 4			2 245 946	(2 245 946)	-
Mandat AFD Tchad - ALAPAJ			1 655 724	(1 655 724)	-
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE - phase 0	7		82 974	(82 981)	0
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE - phase 1			66 897	(66 897)	(0)
Mandat DDC-EU Burkina Faso - PRSERU			1 009 267	(1 009 267)	
Mandat Niger - Swisscontact - Phase 2	728		54 892	(55 620)	-
Mandat DDC Bangladesh - REACH			26 250	(26 250)	(0)
Parrainages	375 268	-	(375 268)		-
Contribution Programme DDC		-		-	-
Total Fonds avec affectation limitée par les donateurs	1 081 630	-	9 217 863	(10 299 491)	(0)
Fonds avec affectation limitée par le Comité	-		-	-	-
Capital des fonds avec affectation limitée	1 081 630	-	9 217 863	(10 299 491)	(0)

ANNEXE

1. Principes comptables

Enfants du Monde établit ses comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Enfants du Monde ne dépasse pas deux des critères de la RPC 1, chiffre 2, durant deux exercices consécutifs et par conséquent doit uniquement appliquer le cadre conceptuel, la Swiss GAAP RPC 21 et les RPC fondamentales.

Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions pertinentes du Code suisse des obligations ainsi qu'aux recommandations émises par la Fondation ZEWO (Bureau central des œuvres de bienfaisance).

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ont été approuvés par le Comité d'Enfants du Monde le 29.09.2026.

1.1 Structure du bilan

L'actif circulant comprend les liquidités, présentées par catégories, ainsi que les autres créances, incluant notamment les débiteurs et les comptes de régularisation actifs.

L'actif immobilisé se compose des immobilisations corporelles, en particulier le mobilier et le matériel de bureau (y compris informatique), ainsi que des immobilisations financières, constituées de la garantie de loyer versée par Enfants du Monde pour ses locaux.

Les capitaux étrangers à court terme regroupent l'ensemble des dettes envers les créanciers ainsi que les comptes de régularisation passifs.

Les fonds propres de l'organisation sont constitués du capital libre, intégrant les résultats reportés des exercices précédents ainsi que le résultat de l'exercice sous revue.

1.2 Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes du bilan libellés en euros et en dollars sont convertis en francs suisses sur la base des cours de clôture publiés à la date de clôture des comptes.

Les produits et charges en devises (euros et dollars) sont convertis en francs suisses au taux de change publié le premier jour ouvrable de chaque mois (ou le premier lundi lorsque le 1er du mois coïncide avec un week-end).

	31.12.2025	31.12.2024
	Valeur pour 1	Valeur pour 1
	CHF	CHF
USD/CHF	1,2610	1,1068
EUR/CHF	1,0744	1,0630

1.3 Mobilier et matériel de bureau

Le mobilier et le matériel informatique sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée d'utilité économique estimée des biens.

Le seuil de capitalisation des immobilisations corporelles est fixé à CHF 1'000.-, conformément à une décision du Comité.

Les amortissements sont pratiqués sur la valeur d'acquisition.

Les durées d'amortissement, déterminées en fonction de la nature et de l'utilisation des immobilisations, s'échelonnent entre 2 et 5 ans.

1.4 Compte d'exploitation et de résultat

Le compte d'exploitation et de résultat est établi selon le principe de la présentation brute. Conformément aux exigences de la Swiss GAAP RPC 21, les produits sont ventilés entre produits affectés et produits non affectés, et les contributions provenant d'institutions publiques sont présentées séparément des autres produits privés.

Les charges sont réparties entre les charges directes de projet, les charges liées à l'obtention de financements et les charges administratives. La répartition des coûts est effectuée conformément à la méthode reconnue par Zewo.

Le résultat d'exploitation reflète l'issue des activités ordinaires. Après prise en compte du résultat financier ainsi que de la variation des fonds affectés, il détermine le résultat final de l'exercice.

1.5 Reconnaissance des produits

Les produits issus des dons, des legs, des parrainages, des cotisations de membres, ainsi que des financements de projets par d'autres institutions (publiques ou privées) sont comptabilisés dès qu'il existe un accord de don ou de financement valide, que le montant peut être déterminé de manière fiable et que son encaissement est considéré comme probable.

Conformément aux recommandations de présentation, les produits provenant des institutions publiques sont présentés séparément des autres produits, afin d'assurer la transparence vis-à-vis des bailleurs et des parties prenantes.

Les produits d'intérêts sont reconnus au prorata temporis, sur la base des taux d'intérêt effectifs.

2. Information relative aux états financiers

2.1 Revenus d'exploitation

Enfants du Monde, Genève

TABLEAU DE REVENUS D'EXPLOITATION 31 DECEMBRE 2025 - 31 DECEMBRE 2024

Situation au 31 décembre	2025	2024
	CHF	CHF
<u>Revenus d'exploitation</u>		
Dons Grand Public	540 157	360 188
Cotisation des membres	1 050	1 130
Legs	340 150	5 174
Parrainage	0	318 597
Fondations	1 045 747	1 019 930
Autres dons	13 048	41 523
Total Revenus liés à la générosité	1 940 152	1 746 542
 Direction du développement et de la coopération DDC programme	 1 816 500	 2 030 000
Direction du développement et de la coopération DDC Mandate	4 564 419	3 154 513
Swisscontact Schweiz	121 068	107 734
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	475 000	475 000
Agence française de développement AFD	2 197 432	1 592 023
Commission Européenne	496 343	495 561
Canton/Commune	255 300	140 450
Total Revenus liés à l'État et aux Collectivités publiques	9 926 062	7 995 282
 Education Cannot Wait (ECW)	 0	 686 498
Gavi	126 986	0
Revenus liés aux organismes internationaux	126 986	686 498
 <u>TOTAL</u>	 11 993 200	 10 428 321

2.2 Charges

Enfants du Monde, Genève

TABLEAU DE CHARGES 31 DECEMBRE 2025 - 31 DECEMBRE 2024

Situation au 31 décembre	2025	2024
	CHF	CHF
<u>CHARGES DIRECTES</u>		
Programmes Asie	423 000	665 122
Coordination EdM - Bangladesh	63 334	67 399
Programme santé - Bangladesh	0	273 715
Programme santé - changement climatique	218 111	134 732
Programme Népal	141 554	189 275
Programmes Afrique	8 724 121	7 795 887
Coordination régionale EdM - Burkina Faso	205 032	236 004
Programme santé - Burkina Faso SMNI	289 122	620 928
Programme santé - Burkina Faso SA	150 358	0
Programme éducation - Burkina Faso EQUIPE	701 398	150 043
Programme d'éducation bilingue - Burkina Faso	401 722	397 776
Programme éducation - Burkina Faso PRSERU	1 233 298	1 001 826
Programme éducation - Burkina Faso PARSE	0	861 424
Programme éducation - Burkina Faso PARMi	0	283 801
Programme éducation - Niger	67 620	55 398
Programme santé - Tanzanie	157 226	183 948
Programme santé - Madagascar	76 636	93 775
Coordination régionale EdM - Tchad	10 800	0
Programme Tchad - ACRESA	338 736	0
Programme Tchad - ACoVEZET	138 194	0
Programme Tchad - ProQEB phase	2 911 178	2 235 941
Programme Tchad - ALAPAJ	2 042 802	1 675 024
Programmes Amérique centrale	535 602	725 335
Programme éducation - Guatemala	330 499	625 254
Programme prévention de la violence - Guatemala	205 104	100 081
Programme Suisse	0	89 160
Programme Un monde plus juste	0	59 160
Programme Déclaration des droits de l'enfant	0	30 000
Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs	672 804	683 687
Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs	447 611	419 765
Programme Plaidoyer et Partenariat Stratégique	225 193	263 922
Total des charges directes de projets	10 355 528	9 959 190
Support Programme	484 710	342 956
<u>CHARGES D'ADMINISTRATION, COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS</u>		
Frais de secrétariat	538 728	920 371
Communication et Recherche de fonds	519 123	640 546
Total des frais administratifs	1 057 851	1 560 917
<u>TOTAL DES CHARGES PAR PROJET ET CENTRE DE COÛTS</u>	11 898 089	11 863 063
Pertes financières	-91 098	-83
Produits financiers	57 484	47 262
<u>TOTAL DES CHARGES SELON LE COMPTE D'EXPLOITATION</u>	11 864 475	11 910 242

Les charges figurant dans l'annexe « Tableau de charges » sont enregistrées par centre de coûts et par projet dans leur devise d'origine, y compris les différences de change courantes propres à ces opérations. Dans le compte d'exploitation, ces différences de change sont extournées des rubriques opérationnelles (Charges directes de projets, Charges de communication et recherche de fonds, Charges d'administration) et présentées de manière agrégée sur les lignes « Produits financiers » et « Pertes financières », afin de distinguer clairement le résultat opérationnel du résultat financier.

2.3 Mobilier et matériels

	2025			2024		
	Biens mobiliers	Matériels	Total	Biens mobiliers	Matériels	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<u>Valeur d'acquisition</u>						
Solde au 1er janvier	22 541	76 679	99 220	22 541	67 276	89 818
Sorties de l'exercice						
Acquisitions de l'exercice		7 593	7 593		9 402	9 402
Solde au 31 décembre	22 541	84 271	106 813	22 541	76 679	99 220
<u>Fonds d'amortissements</u>						
Solde au 1er janvier	-22 534	-66 217	-88 751	-22 535	-57 555	-80 089
Sorties de l'exercice	-7		-7			
Acquisitions de l'exercice		-6 339	-6 339		-8 661	-8 661
Solde au 31 décembre	-22 541	-72 556	-95 097	-22 535	-66 216	-88 750
Valeur comptable nette au 31.12		11 716	11 716	7	10 463	10 470

2.4 Dépôts et cautionnements versés

Le poste *Dépôts et cautionnements versés* inclut les garanties de loyer, qui s'élèvent à CHF 32'380 au 31 décembre 2025 (CHF 32'358 au 31 décembre 2024).

2.5 Dépenses pour les projets

Dans le cadre de leurs activités d'appui technique, une partie des charges salariales des collaborateurs d'Enfants du Monde est imputée directement aux programmes, proportionnellement au temps effectivement consacré à ces derniers.

2.6 Indemnités versées aux membres des organes responsables

Les membres du Comité ne perçoivent aucune rémunération. La masse salariale des trois membres de la direction s'élève à CHF 509'469 pour l'exercice 2025 (CHF 462'256 en 2024).

2.7 Frais de personnel

	2025	2024
Enfants du Monde (Siège)		
Salaires	2 248 916	2 434 275
Charges sociales	205 483	220 042
Cotisations de prévoyance	146 592	156 613
Assurances AC/AAC/IJM	52 298	56 114
	<u>2 653 289</u>	<u>2 867 045</u>
Part des frais de personnel imputé		
Au frais de programme	1 951 879	1 953 824
Au frais de administration, communication et recherche de fonds	701 409	913 221
	<u>2 653 289</u>	<u>2 867 045</u>
Enfants du Monde (expatriés)		
Salaires	339 275	335 484
Assurances et organismes de santé	18 543	19 800
	<u>357 818</u>	<u>355 284</u>
Provision Congés payés	44 233	61 319
TOTAL	<u>3 055 339</u>	<u>3 283 648</u>

Au 31 décembre 2025, l'effectif s'établit à 17,90 ETP au siège en Suisse et à 4 expatriés à 100 % au Tchad.

2.8 Dette envers l'institution de prévoyance

Au 31.12.25 il n'existe aucune dette envers l'institution de prévoyance (2024 : CHF 0).

2.9 Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs incluent notamment les fonds reçus d'avance des bailleurs destinés au financement des programmes, la périodicité des versements ne correspondant pas à celle de la reconnaissance des charges. Au 31 décembre 2025, ces fonds reçus d'avance s'élèvent à CHF 2 994 577 (CHF 3 214 365 en 2024).

Comptes de régularisation passifs (CHF)	2025	2024
Agence Française Développement ALAPAJ	1 722 771	1 111 903
Direction du développement et de la coopération PROQEB4		997 299
Direction du développement et de la coopération Equipe1	291 352	1 013 493
Chaine de bonheur		62 919
Direction du développement et de la coopération REACH	40 415	28 750
Direction du développement et de la coopération PRSERU	757 222	
Union Européenne PRSERU	76 308	
GAVI	106 509	
TOTAL	2 994 577	3 214 365

2.10 Comptes de régularisation actifs

L'actif transitoire provenant des donateurs correspond aux charges engagées en 2025 et imputées à des contrats de financement dont le remboursement interviendra en 2026.

Comptes de régularisation actifs (CHF)	2025	2024
Direction du développement et de la coopération PRSERU		30 859
Swisscontact	121 068	107 734
Fédération Genevoise de Coopération FGC	1 725	25 000
Direction du développement et de la coopération PROQEB	126 688	
Chaine de bonheur	102 483	
Autres		
<u>TOTAL</u>	351 965	163 593

2.11 Fournisseurs débiteurs

Le compte « Débiteurs partenaires » correspond à un compte de débiteurs fournisseurs dans lequel sont enregistrées les avances de trésorerie octroyées aux partenaires ainsi qu'aux bureaux de coordination. Ces avances visent à garantir la continuité des activités en début d'exercice, en limitant les risques liés à d'éventuelles tensions de liquidité.

Jusqu'à l'exercice 2023, les avances de trésorerie envoyées étaient comptabilisées directement en charges de l'exercice.

À compter de l'exercice 2024, et conformément à une approche renforcée d'harmonisation comptable, seules les dépenses effectivement réalisées sur le terrain au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges dans les états financiers clôturés. Les avances de trésorerie, quant à elles, demeurent inscrites au bilan jusqu'à leur justification par des dépenses effectives.

Cette évolution vise à améliorer la fiabilité de l'information financière, à assurer un rattachement plus adéquat des charges aux exercices concernés (principe de rattachement des charges aux produits) et à accroître la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

3. Organe de révision

L'organe de révision est PricewaterhouseCoopers SA, à Genève.

4. Statut fiscal

L'Association Enfants du Monde est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales pour une durée indéterminée (décision de l'Administration fiscale cantonale du 28 janvier 2025, réf. 080.011.350).

Cette exonération ne s'étend pas à l'impôt immobilier complémentaire, ni aux impôts liés à la propriété ou à l'aliénation d'immeubles.

Par ailleurs, l'Association bénéficie d'une exonération totale des droits de succession sur les libéralités mobilières et des droits d'enregistrement sur les donations mobilières (décision du 21 août 2014, réf. 080.011.350).

[illegible]

	Passifs transitoires 2024-25	Actifs transitoires 2024-25	Revenus 2025	Passifs transitoires 2025-26	Actifs transitoires 2025-26	Revenus d'exploitation
Dons Grand Public			540 157			540 157
Cotisation des membres			1 050			1 050
Legs			340 150			340 150
Parrainage						-
Fondations	62 919		880 345		102 483	1 045 747
Autres dons			13 048			13 048
Total Revenus liés à la générosité	62 919	-	1 774 750	-	102 483	1 940 152
Direction du développement et de la coopération DDC programme			1 816 500			1 816 500
Direction du développement et de la coopération DDC Mandate	2 039 542	(30 859)	3 518 037	(1 088 989)	126 688	4 564 419
Swisscontact Schweiz		(107 734)	107 734		121 068	121 068
Fédération Genevoise de Coopération FGC		(25 000)	498 275		1 725	475 000
Agence Française Développement AFD	1 111 903		2 808 300	(1 722 771)		2 197 432
Commission Européenne			572 651	(76 308)		496 343
Canton/Commune			255 300			255 300
Total Revenus liés à l'État et les Collectivités publiques	3 151 445	(163 593)	9 576 796	(2 888 068)	249 482	9 926 062
GAVI			233 495	(106 509)		126 986
Total Revenus liés aux organismes internationaux	-	-	233 495	(106 509)	-	126 986
Total	3 214 365	(163 593)	11 585 042	(2 994 577)	351 965	11 993 200

1. But de l'organisation

Selon ses statuts, Enfants du Monde (EdM) a pour but : d'aider et de protéger l'enfance et la famille en dehors de toute considération de race, de sexe, de nationalité, de croyance et d'opinion politique, par des actions d'entraide internationale ou de coopération au développement. EdM fait siens les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

2. Organe de direction et durée des mandats

L'organe de direction est le comité. Composé d'au moins sept membres, ces-derniers sont élus pour une durée de quatre ans et rééligibles.

3. Personnes responsables de la direction

Composition du comité au 31.12.2025 :

Robert Thomson	Président
Jean-François Cuénod	Vice-président
Rosemarie Lausset-Jacot	Vice-présidente
Jean Paul Nussbaumer	Trésorier
Laurent Guye	Membre
Louis Loutan	Membre
Jacques Mader	Membre
Anne Zwahlen	Membre
Mickaëlle Pra	Membre

Personne responsable de la gestion :

Beata Godenzi	Secrétaire générale
Myriam Gallio	Secrétaire générale adjointe
Nicolas Bach	Directeur Financier

Désignation états financiers	Titre / Acronyme	Description projet
Programme santé - Bangladesh	Collaborer avec les individus, les familles et les communautés (IFC) pour améliorer le programme de santé maternelle, néonatale et infantile au Bangladesh	Programme de santé mené dans les sous-districts de Sarail et Kasba (district de Brahmanbaria, Bangladesh) par BRAC visant à renforcer l'accès et l'utilisation des services de santé maternelle et néonatale de qualité et intègre un volet Développement de la petite enfance (ECD).
Programme santé - Bangladesh REACH	Reducing Climate-Change Induced Health Hazards of Pregnant Women, Children and Adolescent Girls	Répondre aux défis sanitaires majeurs liés à l'intrusion saline, aux vagues de chaleur extrêmes et à l'accès limité à des services de santé résilients au changement climatique dans les zones côtières du Bangladesh.
Programme santé - Népal SSRA	Improving the health of women, new-born and adolescent in Nepal (MNAH)	Améliorer la santé maternelle, néonatale et des adolescents dans le district de Nawalparasi (district de Bardaghat Ouest), dans la province de Lumbini : Les prestataires de soins de santé fournissent des soins respectueux aux femmes et aux nouveau-nés. Les femmes et les adolescents participent à l'évaluation de la qualité des soins dans les centres de santé. Les prestataires de soins de santé proposent des services de santé adaptés aux adolescents. Une éducation complète à la sexualité (ECS) est dispensée en milieu scolaire et extrascolaire..
Programme santé - Burkina Faso SMNI	Santé Maternelle Néonatale et Infantile	Renforcement des compétences du personnel de santé et accompagnement des familles dans le domaine de la promotion de santé pour améliorer la santé maternelle, néonatale et infantile.
Programme santé - Burkina Faso SA	Soins Attentifs - « Prendre soin de son enfant au quotidien »	Promouvoir et améliorer les soins attentifs pour le développement de la petite enfance dans 5 districts de la région du Kadiogo (Centre), notamment en matière de santé, de nutrition, d'éveil et apprentissage précoce, et de relations affectives, en formant et accompagnant les professionnel·les de santé, les agent·es communautaires et les parents.
Programme éducation - Burkina Faso EQUIPE	EQUIPE (Education de Qualité, Inclusive, Protectrice et Equitable)	Renforcer la qualité générale de l'enseignement de base, notamment l'harmonisation et renforcement de la formation initiale et continue du personnel enseignant, améliorer l'accès à l'éducation préscolaire (3-6 ans) et renforcer la gouvernance du système, dans un contexte marqué par des crises sécuritaires, dans 3 régions (Centre-nord, le Centre-ouest et les Hauts-Bassins)
Programme d'éducation bilingue - Burkina Faso	Programme d'Appui aux écoles bilingues (PAEB)	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles bilingues en vue de favoriser de meilleurs résultats d'apprentissages et la réalisation du potentiel des enfants et des adultes, par le renforcement des capacités des formateur·trice·s de formateur·trice·s, des encadreur·e·s pédagogiques et des enseignant·e·s., par la mise à de matériels didactiques pertinentes et l'accompagnement à la mise en œuvre de la formule harmonisée de l'éducation bilingue.

Programme éducation - Burkina Faso PRSERU	Projet de renforcement du système éducatif et de réponse à l'urgence dans la région des Hauts-Bassins (PRSERU-HB)	Améliorer l'accès équitable et continu à une éducation de base inclusive et de qualité pour les enfants de 06 à 17 ans dans la région du Guiriko, en combinant appui au système formel et alternatives éducatives (centres ENF et SSA/P) dans un contexte de crise sécuritaire.
Programme éducation - Burkina Faso PARSE	Projet d'appui à la résilience du système éducatif national et dans les régions du Centre-Est et du Sahel (PARSE)	Assurer que les enfants de 3 à 17 ans vulnérables ou en situation d'urgence suite aux attaques de leurs villages aient accès à un format d'éducation qui assure une continuité éducative de qualité dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.
Programme éducation - Burkina Faso PARMi	Projet d'appui à une réponse multisectorielle et intégrée aux besoins des populations affectées de la région de l'Est (PARMI-Est)	Contribuer à améliorer l'accès des populations affectées par la crise humanitaire des deux (02) communes de la région de l'Est aux services sociaux de base de qualité à travers une réponse inclusive, participative, multisectorielle et intégrée. Les interventions s'inscrivent dans deux domaines : éducation et wash.
Programme éducation - Niger	Programme d'éducation alternative des jeunes (PEAJ)	Permettre aux jeunes filles et garçons non scolarisés ou déscolarisés de 9 à 14 ans, d'acquérir les compétences de base nécessaires pour intégrer la vie sociale et économique.
Programme santé - Tanzanie AHA!	Adolescents' Health in Adolescents' Hands (AHA!)	Le projet vise à améliorer la santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescents dans le district d'Ulanga, une région rurale de Tanzanie. Il prévoit notamment de mobiliser des adolescents éducateurs pairs afin d'animer des sessions participatives d'éducation à la santé, aussi bien en milieu scolaire qu'auprès des adolescents non scolarisés
Programme santé - Madagascar PAN	Préparation à la Naissance - Pour une maman et un bébé en pleine forme (PAN)	Améliorer la santé des femmes enceintes défavorisées, nouvelles mères et nouveau-nés par le renforcement de la qualité des soins périnataux, notamment à travers l'intégration d'un cours de préparation à la naissance dans l'offre de soin du service public de santé.
Programme Tchad - ACRESA	Accès à l'Éducation Non Formelle dans le camp de Réfugiés soudanais d'Aboutengué (Acrésa)	Accompagner les enfants réfugiés (0 à 17 ans) du camp d'Aboutengué à accéder à l'apprentissage dans des espaces sûrs et protecteurs, en renforçant leurs connaissances et leurs capacités en éducation de base leur permettant de s'intégrer plus activement dans leur environnement et de poursuivre avec succès leurs apprentissages futurs.
Programme Tchad - ACoVEZET	Accélérer la couverture vaccinale des enfants zéro dose et sous-vaccinés dans l'Est du Tchad (ACoVEZET)	Augmenter la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans, en particulier ceux n'ayant jamais été vaccinés (« zéro dose »), en agissant sur les obstacles structurels, sociaux et comportementaux dans trois provinces de l'est du Tchad.
Programme Tchad - ProQEB phase	Promotion de la qualité de l'Education de base au Tchad (ProQEB)	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, formelle et non formelle, et des apprentissages des enfants, jeunes et adultes dans les quatre provinces d'intervention, en favorisant l'équité ainsi que l'appropriation des connaissances/capacités pertinentes par les apprenants pour continuer à apprendre et améliorer leurs conditions de vie, tout en nourrissant l'institutionnalisation des démarches pédagogiques efficaces et la

		réflexion sur la politique linguistique de l'éducation nationale.
Programme Tchad - ALAPAJ	Améliorer les Apprentissages pour l'Autonomisation des Jeunes	Renforcer l'accès et la qualité de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (en dehors du système scolaire officiel), dans 4 provinces, pour améliorer l'insertion des jeunes et notamment des filles et des femmes dans la vie professionnelle
Programme éducation - Guatemala EBI	Programa de Educación Bilingüe Intercultural Leonel Velásquez	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation, en particulier dans l'enseignement primaire, grâce à des approches pédagogiques renouvelées, centrées sur l'élève et linguistiquement et culturellement adaptées. Ces actions comprennent la formation et l'accompagnement des enseignants, la création de matériel pédagogique bilingue et l'appui à la construction de curricula locaux avec une participation communautaire active
Programme prévention de la violence - Guatemala	Rendre les écoles au Guatemala des espaces sûrs et favorables à l'apprentissage	Accompagner les écoles bilingues des départements d'Alta Verapaz et de Chimaltenango afin d'en faire des espaces sûrs et favorables à l'apprentissage, en renforçant les capacités de la communauté éducative en matière de prévention de la violence et en consolidant les mécanismes de protection de l'enfance, avec la participation active des élèves.
Programme Un monde plus juste	Un monde plus juste	En collaboration avec des écoles en Suisse et ailleurs afin d'inviter les enfants âgés de 6 à 12 ans à découvrir leurs droits en lien avec leur contexte social et culturel, et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour y répondre, tout en sensibilisant le grand public et le monde politique à la cause des droits de l'enfant.
Programme Déclaration des droits de l'enfant	Déclaration des droits de l'enfant	En collaboration avec le Professeur Philip Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, ainsi qu'avec Terre des Hommes Suisse, Save the Children et la Ville de Genève, pour l'élaboration de la nouvelle Déclaration de Genève des droits de l'enfant, présentée le 20 novembre à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, cent ans après la Déclaration de Genève de 1924.